



1879 - 1979

Centième anniversaire de la Lux Louvain

## ODE A LA HURE

Quel est le monstre à face hirsute  
Avec ses redoutables crocs  
Qu'on dirait taillés pour la lutte  
Ou pour pulvériser des rocs.  
Sa gueule est terrible et têtue,  
Il a du sang au coin de l'œil,  
Cette chose toute velue  
Paraît dure comme un écueil.

Etudiants, bourgeois, c'est la hure,  
Sachez que son poids est très lourd,  
Sachez que sa tête est très dure,  
C'est l'emblème du Luxembourg.

D'où vient que lorsqu'il passe en rue  
Aucun ne reste indifférent,  
Qu'on le siffle ou qu'on le salue  
Lorsqu'il émerge sur nos rangs  
C'est que l'on hait sa tête grise  
Ou bien qu'on l'aime ou qu'on a peur,  
Mais personne ne la méprise,  
Tous savent intact son honneur.

Si tantôt l'heure sonne  
De courir tous sur nos remparts  
Pour défendre l'âme wallonne  
Contre les Flamingants bâtards,  
Alors on verra face à face  
Notre hure et leur vieux lion.  
Lequel à l'autre fera place ?  
Permetts-tu que nous en doutions ?

Par une suprême ironie  
Pour emblème ils ont des lions  
Que la Flandre et la Wallonie  
N'ont jamais vu dans leurs sillons  
Pour trouver un symbole digne  
Ils ont traversé l'océan  
N'ayant pu trouver comme insigne  
Dans leur pays rien d'assez grand.

Mais toi tu vis sur notre terre  
Que tu ravages sous tes pas  
Lorsque tu l'en vas solitaire  
Et tes fils ne t'en veulent pas  
Pardonnant à ta frénésie  
Ils mangent un peu moins de pain  
Pour mieux mordre à la poésie  
Que tu sèmes sur ton chemin.

Te souviens-tu quand la meute  
Te força dans ton élément  
Que tu faisais face à l'émeute  
La gueule ouverte largement  
Epouvantant jusqu'au plus brave  
Tandis que les chiens frémissants  
Regardaient sur tes dents la bave  
Se mélanger avec leur sang.

Ah, c'est bien nous quand on nous touche  
Que, réveille ton souvenir  
Car nous ne fermons pas la bouche  
Quand on voudrait nous la tenir  
Et l'adversaire à tête dure  
Contemple, l'œil hagard et fou,  
Nos lèvres distillant l'injure  
Et nos poings rendant coup pour coup.

Figé sur le bout d'une pique,  
Ne te désole pas trop fort  
De n'être plus qu'une relique  
S'ils t'ont tué, tu n'es pas mort  
Ou du moins tu sauras revivre  
Dans l'âme des gars de chez nous  
Qui garderont comme en un livre  
Ton souvenir terrible et doux.

Plus tard dans la grande bataille  
Pour la patrie et pour la foi,  
Quand frappant d'estoc et de taille,  
Ils songeront encore à toi  
Tes mânes vont tressaillir d'aise  
En constatant l'élan nouveau  
De ceux qui hier dans la fournaise  
Avaient la hure pour drapeau.

Maissin, le 24 mars 1979.

# « Quel est ce monstre à la face hirsute ? »

## À la poursuite du sanglier de l'imaginaire identitaire ardennais

Olivier DONNEAU



*Hure de sanglier.* Photo Musée en Piconrue, avril 2006.

« Mais combien l'histoire,  
dans les forêts ardennaises,  
est inférieure à la légende ! »

Godefroid Kurth

### Inventaire

C'est dès sa fondation en 1879-1880, semble-t-il, que la Société des étudiants luxembourgeois de l'Université de Louvain aurait adopté la hure comme emblème. Le sanglier fait ainsi son apparition dans l'arsenal identitaire de la « Lux », à côté du drapeau orné du lion luxembourgeois, de la devise *Stemus simul* et du chant *Ô Luxembourg, ô terre maternelle* composé par Godefroid Kurth. La bête singulière va affirmer son emprise sur l'association et son jargon. Le local de réunion deviendra ainsi la « Bauge ». Une *Ode à la Hure* composée par Constant Gribomont en 1908 parachève l'identification de l'étudiant louvaniste luxembourgeois à la bête noire des forêts ardennaises<sup>1</sup>.

Dans le chansonnier de la « Lux » figure également le *Chant des chasseurs ardennais*. Le régiment des Chasseurs ardennais est créé en 1933. Désireux de lui conférer une identité régionale, ses promoteurs lui attribuent un uniforme inspiré de celui des Chasseurs alpins français, des Alpini italiens ou des Grenzschtützen allemands. La hure orne le béret et le col de ses membres dont la devise - *Résiste et mords !* – est, elle aussi, toute animale. Un couplet du *Chant* fait allusion à la bête tutélaire, assimilant les chasseurs aux farouches sangliers déferlant dans la forêt<sup>2</sup>. La mascotte du régiment est sélectionnée au sein d'une harde élevée par la troupe.

*Chasseur ardennais en compagnie de Dudule, la mascotte du régiment.*  
Bastogne, xx<sup>e</sup> siècle.



Le sanglier s'impose ainsi comme symbole de deux corps défendant, chacun à sa manière, l'identité luxembourgeoise. Poursuivant sa course à travers l'imaginaire identitaire régional, il séduit d'autres associations, devenant l'emblème d'une meute scout<sup>3</sup> ou prêtant son nom à deux journaux résistants clandestins<sup>4</sup>. De toute éternité, sanglier et Ardenne, ou sanglier et Luxembourg, paraissent intimement liés. L'*Ode* de Gribomont ne fait-elle pas de la hure « l'emblème du Luxembourg » ? Et Godefroid Kurth lui-même ne désigne-t-il pas « ce maître des solitudes ardennaises » comme l'authentique représentant des hauts plateaux ?<sup>5</sup> La déesse Arduinna et Guillaume de La Marck, deux figures nodales de la mémoire régionale, semblent sceller cette longue alliance<sup>6</sup>.



*Diane tenant un arc.*  
Autel de l'église paroissiale de Villers-sur-Semois.  
Photo Musée en Piconrue, avril 2006.

## Arduinna

Le culte de Diane en terre ardennaise est attesté par les légendes de saint Walfroy le Stylite et de saint Remacle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des érudits identifient cette Diane avec une mystérieuse *dea Arduinna*, protectrice de la région<sup>7</sup>. Une série d'inscriptions votives compilées au XIX<sup>e</sup> siècle confirment cette hypothèse. Une pièce supplémentaire est versée au dossier lorsque, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye fait l'acquisition d'une statuette représentant un personnage féminin chevauchant un sanglier. Cette mystérieuse figure, prétendument retrouvée dans les Ardennes françaises, intéresse les spécialistes qui l'identifient à la *dea Arduinna*. La timidité des premiers inventaires qui se contentent de suggérer l'identification sera vite oubliée<sup>8</sup>. Il ne sera bientôt plus possible d'évoquer la déesse sans faire allusion à sa monture<sup>9</sup>. Munie d'un brevet décerné par la tatillonne érudition allemande<sup>10</sup>, la déesse au sanglier connaîtra une carrière remarquable et, pour la première fois peut-être, fera l'objet d'un véritable culte. Accueillie dans les pages des ouvrages de références<sup>11</sup>, elle dévoile peu à peu sa personnalité et s'affirme comme « la grande déesse-sanglier de la forêt d'Ardenne », « protectrice des chasseurs et des sangliers ardennais »<sup>12</sup>. De plus en plus confiante, elle s'émancipe de son moule d'origine devenant « la déesse au sanglier des Ardennes [...] qu'une statuette nous représente sous les traits de Diane »<sup>13</sup>. Les termes du problème s'inversent. L'existence de la déesse ardennaise au sanglier devient une évidence, et l'assimilation à Diane un accident.

L'érudition locale est conquise. La figure tutélaire apparaît sur la couverture des premiers numéros de la revue *Études ardennaises* (1955)

qui fera beaucoup pour asseoir sa réputation régionale. Le pauvre cerf de saint Hubert se voit relégué au rang d'usurpateur. Ce tard venu qui n'apparaît qu'à la fin du Moyen Âge eut le culot de détrôner le sanglier, antique et authentique symbole de l'Ardenne.<sup>14</sup>

À partir de 1977, des voix dissonantes font contrepoint à la chorale des thuriféraires de la divinité. Elles établissent que la statuette ne provient pas d'Ardenne mais du Jura, où sa

*Déesse (?) au sanglier.* Statuette gallo-romaine en bronze longtemps regardée comme une représentation de la Dea Arduinna. Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye.



découverte fut signalée en 1872. Comme le fait remarquer un des démystificateurs, la folle cavalcade de la déesse au sanglier constitue un fort beau cas d'emballage historiographique<sup>15</sup>.

### Absence

Doit-on supposer que le crédit alloué au mythe de la déesse provient d'un rapprochement préexistant entre l'Ardenne et le sanglier et, partant, invoquer la figure de Guillaume de La Marck ? Comme l'attestent les récits des premiers touristes visitant la Belgique méridionale, ce « Sanglier des Ardennes » immortalisé par le *Quentin Durward* de Walter Scott jouissait effectivement d'une singulière réputation<sup>16</sup>. Son surnom « combien évocateur »<sup>17</sup> semble s'imposer comme une transparente allusion à l'animal tutélaire d'une contrée.

Il semble bien que Guillaume fut un des rares membres de la famille de La Marck à n'avoir jamais été qualifié de « Sanglier des Ardennes » par ses contemporains<sup>18</sup>. Walter Scott a probablement été abusé par une suite de chroniqueurs qui, après le Parisien Jean de Roye, ont attribué à Guillaume le surnom de son frère Éverard et que portèrent également son père Jean et son neveu Robert<sup>19</sup>. Guillaume, quant à lui, était appelé « la Barbe », évocation de l'impressionnante pilosité qui lui mangeait le visage et lui conférait un aspect brutal et belliqueux. Les sobriquets « Barbe » et « Sanglier » furent utilisés comme des noms de guerre, assumés et revendiqués par les seigneurs qui en furent affublés. Si le sanglier ne détrôna pas le lion sur les armoiries familiales, il apparaît néanmoins sur des pièces de monnaie frappées par les de La Marck et sera offert par ces derniers à la ville de Sedan<sup>20</sup>.

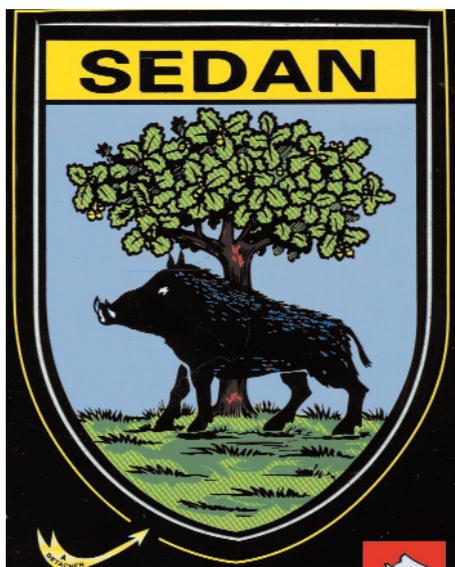
Selon Brantôme, Robert de La Marck doit son surnom, d'une part, à « l'amour de ses terres qui aboutissoient aux Ardenes » et, d'autre part, au fait « qu'il ravageoit toutes les terres de l'empereur et autres ses voisins, et y faisoit de grands maux, ny plus ni moins qu'un sanglier qui ravage les bledz et les vignes des pauvres et bonnes gens (...) »<sup>21</sup>. Le chroniqueur distingue les deux composantes du surnom, donnant pour chacune d'elle une explication particulière. Robert de La Marck aime ses Ardennes et est brutal comme un sanglier. Rien ne permet de prétendre qu'aux yeux de ses contemporains, la nature « sanglière » de ce seigneur procède de ses origines ardennaises.

Pour Brantôme, Jean de Roye ou leurs successeurs, le sanglier ne semble guère être un emblème valorisant. Le « maître des solitudes ardennaises » est ici rabaissé au rang d'animal brutal et nuisible. Walter Scott, dernier maillon de cette chaîne de chroniqueurs, fait de Guillaume de La Marck un être dominé par ses pulsions animales. Le « Wild Boar of Ardennes », ou la « Wild Beast of Ardennes », est ainsi dénommé « *from his ferocity* ». Il est « *as the wild boar of the forest, which treadeth down with his hoofs and rendeth with his tusks* ». Les traits de son visage et sa barbe hirsute contribuent à sa bestialité. En plus d'être « *the most notorious robber and murderer on all frontiers – excommunicated by the Pope for a thousand crimes* », il est, de surcroît, « *completely ignorant* »<sup>22</sup>.

On retrouve chez Brantôme, et dans une moindre mesure chez Scott, les traits prêtés par les médiévaux au sanglier qui, depuis les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, connaît une radicale dévalorisation. Déprécié en tant que gibier, l'animal est au mieux considéré



Le sanglier figurant sur une monnaie émise par Everard de la Marck, protecteur de Liège (1488-1489). Dessin reproduit dans l'ouvrage de Chestret : *Numismatique de la principauté de Liège*.



Blason de la Ville de Sedan. Auto-collant.

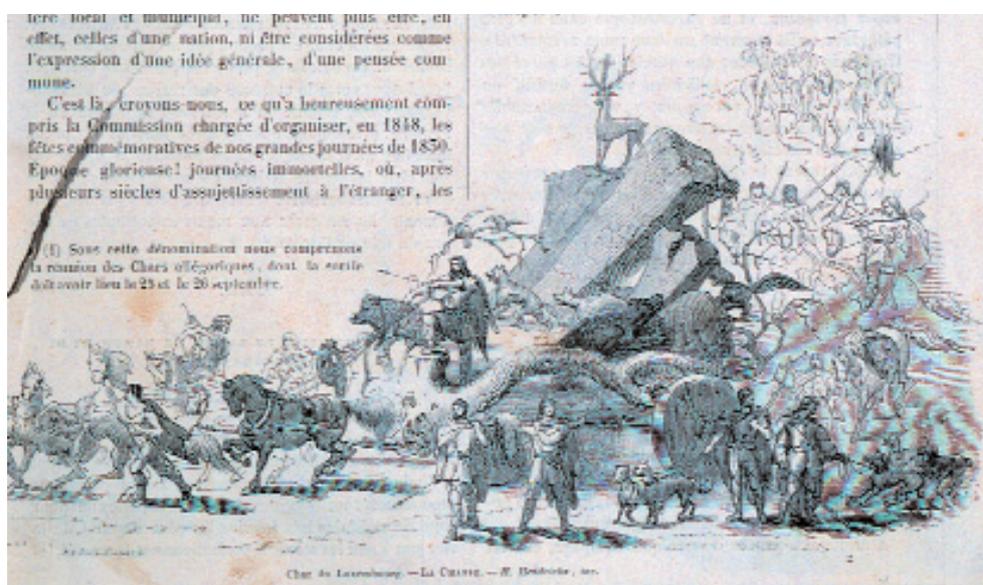


Le sanglier diabolique arborant les dix commandements de Satan, opposé au cerf crucifère présentant les dix commandements de Dieu. Miniature du xv<sup>e</sup> siècle illustrant le Livre des déduis du roi Modus. Bruxelles, BR, ms. 10 218-19, folio 51 verso.

comme une menace pour les cultures qu'il convient d'éliminer lors de battues paysannes qui n'ont rien de commun avec le noble art cynégétique. Il est littéralement diabolisé et systématiquement opposé au cerf, gracieux symbole christique, qui devient le gibier noble par excellence<sup>23</sup>.

On constate sans surprise que cette conception dévalorisante du sanglier a eu cours en Ardenne. Un règlement de chasse promulgué en 1568 par un abbé de Saint-Hubert convie les manants à traquer la bête nuisible, avant tout envisagée comme un danger pour l'agriculture<sup>24</sup>. Cette déconsidération se reflète également dans le paysage héraldique local. Seules cinq familles luxembourgeoises choisissent d'orner leur blason d'un sanglier ou d'une hure<sup>25</sup>.

Promu par les métamorphoses de la légende de saint Hubert, le cerf devient l'animal emblématique de la région. Il gambade d'ailleurs à quarante reprises à travers l'armorial luxembourgeois et est ainsi l'animal héraldique le plus prisé des nobles locaux après le lion et l'aigle.



*Le sanglier symbolisant l'Ardenne au temps païen. Char du Luxembourg : La Chasse, H. Hendrickx inv. Extrait des Fêtes de septembre illustrées ou Description historique et pittoresque du grand cortège national (...), Bruxelles, Jamar, 1849. Album édité à l'occasion du 28<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance belge, p. 9. Coll. Musée en Piconrue.*

Si les quelques apparitions du sanglier dans le *Cantatorium* de Saint-Hubert et dans les *Miracula* permettent de constater que l'animal fut, avant sa disgrâce, un gibier respectable, elles ne lui confèrent aucune portée symbolique particulière<sup>26</sup>. L'absence au sein du bestiaire légendaire régional d'un animal pourtant supposé occuper « la plus grande place dans le folklore de l'Ardenne »<sup>27</sup> est également troublante. Les chansons de geste évoquant les gibiers et les fauves d'Ardenne ne le mentionnent pas<sup>28</sup>.

## Fabrication

Cette absence semble se prolonger jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Les pionniers du tourisme en Ardenne n'évoquent guère le sanglier et sont davantage fascinés par le loup et les rumeurs que celui-ci génère. Si la bête singulière patronne aujourd'hui un nombre considérable d'hôtels ou de restaurants, elle n'est alors guère prisée par les propriétaires des établissements mentionnés dans les récits de ces voyageurs<sup>29</sup>.

Ces quelques indications glanées au fil de deux mille ans d'histoire ardennaise et luxembourgeoise permettent de supposer qu'il faut attendre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir le sanglier s'imposer et se mettre au service d'un certain régionalisme ardennais alors en plein essor. Cette promotion de l'animal au rang de symbole identitaire

ardennais s'accélère au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène est sans doute imputable au climat militant, voire militaire, qui domine les premières décennies du siècle. Ainsi, une ode au sanglier composée par Jean Rogissart souligne la fierté, la hardiesse, l'opiniâtreté de l'animal qui défend fièrement sa forêt face à l'ennemi.<sup>30</sup> Les Ardennais sont identifiés à la bête sous l'enseigne de laquelle ils sont invités à se rassembler. Le poète loue leur aptitude à défendre leur pays face à l'envahisseur. C'est bien évidemment l'Allemagne qui est ainsi désignée. Le texte paraît quelques années avant que la Belgique ne constitue le régiment des Chasseurs ardennais afin d'assurer la défense de sa frontière orientale.

On retrouve là les échos de l'*Ode à la Hure* qui dresse le portrait d'un animal effrayant, « monstre à la face hirsute », rustre et brutal, tout en désignant, elle aussi, un ennemi : « ces flamingants bâtards ». L'ode oppose le sanglier qui vit « sur notre terre » au lion derrière lequel se cache des militants flamands incapables de produire un animal emblématique autochtone. Enfin, elle assimile ceux qui l'entonnent à la bête tutélaire. Étudiants luxembourgeois et sanglier montrent leur valeur dans la bataille. Une allusion à la défense de la foi permet de situer de surcroît ce chant militant dans le contexte des luttes confessionnelles qui secouent alors la Belgique.

Les querelles linguistiques expédièrent la mise à la retraite du lion luxembourgeois qui, à la « Lux », passe au second plan, doublé par la hure. Le symbole officiel du Luxembourg belge, trop proche du lion flamand, cède ainsi sa place à une incarnation plus concrète du terroir régional. Étendant l'emprise de son héros bien au-delà du Luxembourg, l'Ode fait du sanglier le symbole de la lutte pour « l'âme wallonne ». On sait par ailleurs qu'en 1913, le sanglier fut proposé comme emblème de la Wallonie<sup>31</sup>.

Gribomont et Rogissart insistent sur les traits de caractère que les Ardennais ou les Luxembourgeois ont en commun avec l'animal. Ils épinglent notamment l'opiniâtreté que les habitants de la province partagent avec la bête à la « gueule têtue » ou à la « tête dure ». Kurth, sans toutefois établir explicitement de rapprochement de ce type, prête également au sanglier et aux Ardennais la même rudesse et le même acharnement<sup>32</sup>. L'émergence du stéréotype régional de l'Ardennais cabochard semble avoir joué un rôle dans le processus.

Le triomphe définitif du sanglier est consacré en 1985 lorsqu'il est choisi par les autorités provinciales afin de représenter la vitalité économique de la région. Cette victoire



Le gouverneur de la province de Luxembourg Jacques Planchard présente au roi Baudouin le logo de la campagne luxembourgeoise : « Une ardeur d'avance ».

était loin d'être acquise. Les promoteurs du projet ont hésité à confier ce rôle au cerf, le concurrent de toujours. Le *Sanglier digital* va connaître un succès populaire débordant son rôle premier d'enseigne commerciale destinée à attirer l'attention d'investisseurs flamands<sup>33</sup>. Le sanglier doit sa réussite à la pugnacité qu'il dégage. Réitérant inconsciemment la démarche des étudiants luxembourgeois, les promoteurs du projet l'utilisent afin de symboliser l'ardeur d'une région. L'interlocuteur n'a d'ailleurs pas changé. Bien entendu, il s'agit à présent d'une opération de séduction économique et non d'un combat linguistique.

Selon l'étymologie, le sanglier serait une bête singulière<sup>34</sup>. L'histoire de sa charge symbolique révèle au contraire une figure plurielle, polysémique et ambiguë. Les pistes sont brouillées. La traque du « symbole éternel de l'Ardenne » a des airs de chasse au dahu. Il n'aura fallu à l'animal que quelques décennies pour se métamorphoser et damer le pion à un cerf légendaire peut-être trop éthéré, à un loup médiatique au succès reposant en grande partie sur de sensationnelles rumeurs et à un lion officiel trop ambigu pour servir dans certains combats.

La bourde que constitue l'identification de la figurine jurassienne avec Arduinna est l'élément parasite autour duquel s'accumule la nacre de la perle mythique. Le mécanisme symbolique sait œuvrer discrètement et se nourrir de lui-même, dissimulant ainsi les traces de ses mystifications. Formulant inconsciemment une pétition de principe, les érudits du milieu du XX<sup>e</sup> siècle sont loin de suspecter que la statuette puisse avoir collaboré à imposer le règne du sanglier sur le bestiaire ardennais. Au contraire, ils font de la monture d'Arduinna un aboutissement logique. Comment la déesse pourrait-elle chevaucher un autre animal puisque c'est le sanglier qui est, de toute éternité, le symbole de l'Ardenne ?<sup>35</sup>

Le sanglier luxembourgeois illustre à merveille l'incroyable vitalité du mécanisme mythique. Il s'impose subrepticement car il répond à des attentes. Celles de partisans désireux de se rassembler autour d'une figure symbolique locale digne de les emmener dans d'âpres combats militaires, politiques, sociaux, culturels et économiques. Il permet aux débris d'un duché médiéval de se réinventer un destin et à ses habitants de développer une identité provinciale vivace et unique. Au-delà de la construction d'un symbole, c'est à la construction d'une région que l'on assiste.

\* Cet article est, à plus d'un titre, le fruit d'un travail collectif. Pour leur collaboration à ce petit texte, je tiens à remercier Anne-Catherine Delvaux, Jean-Marie Doucet, Claude Guillaume, Thierry Scaillet et, surtout, Laurent Therer à qui je dédie cet article et qui semble bien être un des rares authentiques sangliers des Ardennes.

- 1 Claude GUILLAUME, *1880 Louvain, 1980 Louvain-la-Neuve - Louvain-en-Woluwe*, s.l., [1979]. La « Lux » s'inspire peut-être d'une association de Bruxellois d'origine luxembourgeoise fondée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et elle aussi placée sous la protection du sanglier. Jean-Marie TRIFFAUX, « Jean-Marie Gaspar et Édouard Straus : Le maître et le disciple », in *Rétrospective Jean-Marie Gaspar, sculpteur animalier*, Arlon, Musée luxembourgeois, 1991, p. 19.
- 2 *Résiste et Mord ! Historique du Régiment des Chasseurs ardennais*, s.l.n.d., reproduit dans Anne-Catherine RENIER, *Le sanglier, Approche anthropologique d'un gibier majeur de l'Ardenne belge*, Université de Liège, mémoire de licence inédit, 2002.
- 3 Cf. la contribution de Thierry Scaillet dans le présent volume.
- 4 Alfred DUBRU, « 1940-1945, Un aspect de la résistance psychologique dans le Nord-Est de l'Ardenne », in *Glain et Salm, Haute Ardenne*, n° 25 (1986), p. 39-60. L'un d'entre eux est clairement lié au régiment des Chasseurs, ce qui peut expliquer le choix de son titre.
- 5 Godefroid KURTH, « L'Ardenne », in Fernand NEURAY, *Godefroid Kurth*, Bruxelles-Paris, 1931, p. 230.

- 6 Cf. par exemple Michel SCHLIT, « Entre nature et culture. Complicité sanglière », in *Entreprendre aujourd'hui*, n° 10 (1995), p. 25-33.
- 7 Hubert COLLIN, « Grégoire de Tours, saint Walfroy le Stylite et la dea Arduinna. Un épisode de la christianisation des confins des diocèses de Reims et de Trèves au VI<sup>e</sup> siècle », in *La piété populaire au Moyen Âge, Actes du 9<sup>e</sup> congrès des sociétés savantes, Besançon, 1974, Section de philosophie et d'histoire jusqu'à 1610*, Paris, Bibliothèque nationale, 1977, p. 387-400.
- 8 W. FROEHNER, *Collection J. Gréau. Catalogues des bronzes antiques et des objets d'art du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, 1885, pièce n° 749 ; Salomon REINACH, *Antiquités nationales, Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye, Bronzes figurés de la Gaule romaine*, Paris, Firmin-Didot, 1894, p. 50.
- 9 Comme c'est encore le cas chez J.E. DEMARTEAU, *L'Ardenne Belgo-Romaine, Étude d'histoire et d'archéologie*, Liège, H. Poncelet, 1904, p. 5-8 et Godefroid KURTH, « L'Ardenne (...) », p. 227-234.
- 10 E. KRÜGER, « Diana Arduinna », in *Germania. Korrespondenzblatt der Römisch-Germanischen Kommission*, n° 1 (1917), p. 6.
- 11 Henri HUBERT, *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la Civilisation celtique*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1950, p. 289 ; Émile THEVENOT, *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Paris, 1968, p. 156-157 ; Jan DE VRIES, *La religion des celtes*, Paris, Payot, 1977, trad. L. Jospin, p. 98 ; Stéphanie BOUCHER, *Recherches sur les bronzes figurés de Gaule pré-romaine et romaine*, Rome, École française de Rome, 1976, p. 161 & pl. 61 ; Jean-Pierre LAMBOT, *L'Ardenne*, Liège, Mardaga, 1987, p. 110-111.
- 12 Miranda J. GREEN, *Dictionary of Celtic Myths and Legends*, Londres, Thames & Hudson, 1992, p. 33. Cette assertion semble supposer une passion pour la chasse au sanglier de la part de nos ancêtres les gaulois. On sait pourtant qu'il n'en est rien. Cf. Patrice MÉNIEL, *Chasse et élevage chez les gaulois*, Paris, Errance, 1987, p. 8 et svtes.
- 13 Paul-Marie DUVAL, *Les dieux de la Gaule*, Paris, PUF, 1957. L'édition de 1993 (Paris, Payot, p. 52) émet un léger doute sur l'identification de la statuette.
- 14 Rita LEJEUNE, « L'Ardenne dans la littérature médiévale », in *Anciens pays et assemblées d'états*, n° 28 (1963), p. 49 ; A. LAMY, « Ardène au Saingler », in *Parcs nationaux, Bulletin trimestriel de l'association Ardenne et Gaume*, n° 20-2 (1965), p. 60.
- 15 Hubert COLLIN, « Grégoire de Tours (...) » ; Jacques TERRISSE, « La dédicace de Quartinius à Rome », in *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, n° 84 (1991), p. 93 & 94 ; Claude STERCKX, « La déesse Arduinna », in *Ollodagos*, n° 8 (1995), p. 49-83 ; F. BARATTE, « Statuette dite de la déesse Arduina », in *Les dieux de la Gaule romaine, catalogue de l'exposition organisée par la ville de Luxembourg*, Luxembourg, Lavagne, 1989, p. 90-91.
- 16 Dudley COSTELLO, *A tour through the valley of the Meuse with the legends of the walloon country and the Ardennes*, Londres, Chapman & Hall, 1846, 2<sup>e</sup> éd., p. 95.
- 17 Jean-Luc DUVIVIER DE FORTEMPS DE LONEUX, « Histoire et symbolisme de l'Ardenne », in *Cahiers de l'Académie Luxembourgeoise*, nouvelle série, n° 11-12 (1982), p. 27.
- 18 Et pour cause, on serait en peine de trouver un élément rattachant Guillaume à l'Ardenne. Le « pseudo-sanglier » n'a jamais possédé de fief dans cette région. Jean-Baptiste-Joseph BOUILLIOT, *Biographie Ardennaise ou Histoire des Ardennais qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs vertus ou leurs erreurs*, Paris, chez l'éditeur, 1830, vol. 2, p. 174-187 ; Jean CHESTRET DE HANEFFE, *Histoire de la maison de La Marck y compris les Clèves de la seconde race*, Liège, C. Cormaux, 1898, p. 117 note 7 ; Jean de CHESTRET DE HANEFFE, « Guillaume de la Marck n'est pas le sanglier des Ardennes », in *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres (...)*, n° 2 (1905), p. 116-123 ; Olivier VERSCHUEREN, *Guillaume de la Marck (ca.1485), Un condottiere dans le pays mosan à la fin du Moyen Âge*, Université de Liège, mémoire de licence inédit, 1993, p. 10 & 11.
- 19 Jean de ROYE, *Journal de Jean de Roye connu sous le nom de Chronique scandaleuse, 1460-1483*, Paris, Renouard, 1896, éd. Bernard de MANDROT, vol. 2, p. 118.
- 20 Précisons néanmoins que, comme le semble souligner la devise *Undique robur*, l'élément principal des armoiries de la ville de Sedan est le chêne (*robur*) à côté duquel figure le sanglier.

- 21 Cité par Jean de CHESTRET DE HANEFFE, « Guillaume de la Marck n'est pas le sanglier des Ardennes », in *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres (...)*, n° 2 (1905), p. 120.
- 22 Walter SCOTT, *Quentin Durward*, Leipzig, B. Tauchnitz, 1845, p. 9, 104, 186, 233, 297 & 384.
- 23 Michel PASTOUREAU, « La chasse au sanglier, histoire d'une dévalorisation (IV<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup>) », in *La chasse au Moyen Âge, Société, traités, symboles*, Sismel, Edizioni del Galluzzo, 2000, éd. Agostino PARAVICINI BAGLIAN & BAUDOUIN VAN DEN ABEELE, p. 7-23.
- 24 L. HECTOR, « Chasse en Ardenne au Moyen Âge », in *Mémorial Alfred Bertrang*, Arlon, Institut archéologique du Luxembourg, 1964, p. 111.
- 25 Parmi les huit blasons luxembourgeois comportant un sanglier, au moins trois sont d'origine étrangère. Jean-Claude LOUTSCH, *Armorial du pays de Luxembourg*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1974.
- 26 *La chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1906, Karl HANQUET (éd.), p. 47 & 132-133 ; *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert, dite Cantatorium*, Bruxelles, Culture et civilisation, 1982, trad. A.L.P. de ROBAULX de SOUMOY (réimpr. de l'édition de 1847), p. 51 & 98 ; Christine A. DUPONT, « Aux origines de deux aspects particuliers du culte de saint Hubert : Hubert le guérisseur de la rage et patron des chasseurs », in Alain DIERKENS & Jean-Marie DUVOSQUEL (éd.), *Le culte de saint Hubert au Pays de Liège*, Bruxelles, Crédit communal, 1991, p. 19-30.
- 27 Félix ROUSSEAU, « Les carolingiens et l'Ardenne », in *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres*, 5<sup>e</sup> série, n° 48 (1962), p. 191.
- 28 Rita LEJEUNE, « L'Ardenne (...) », p. 56. Godefroid KURTH, « L'Ardenne (...) », p. 228.
- 29 Cf. par exemple Jérôme PIMPURNIAUX, *Guide du voyageur en Ardenne ou excursion d'un touriste belge en Belgique*, Bruxelles, 1858, 2 vol.
- 30 Jean ROGISSART, « Sous le signe du Sanglier / Sub apri signo », in *Les cahiers ardennais*, n° 1 (1927), p. 21.
- 31 Yves MOREAU, « La genèse du drapeau wallon », in *Enquête du Musée de la vie wallonne*, n° 185-188 (1987), p. 138 & 142. Le sanglier fut écarté à cause de son ambiguïté. Symbole de la force solitaire, il camperait également la « colère aveugle et la persécution ». Aucune mention n'est faite d'un éventuel ancrage local de la bête alors que le Perron liégeois, accusé de ne représenter qu'une portion de la région, fut vigoureusement rejeté.
- 32 Godefroid KURTH, « L'Ardenne (...) », p. 230 & 231.
- 33 Michel SCHLIT, « Entre nature et culture (...) », p. 32.
- 34 « Sanglier », de *singularis porcus*, « porc qui vit seul ». Des formes françaises sont attestées dès le XII<sup>e</sup> siècle. Alain REY (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1993, p. 1873.
- 35 Félix ROUSSEAU, « Les carolingiens (...) », p. 191.